

cette charte nous apprend que les bourgeois de Chazay, comme les chevaliers du pays, occupaient un rang important et traitaient avec leur seigneur. Cela nous révèle, comme le fait remarquer M. Steyert, une institution politique et sociale, que les historiens de nos jours ne soupçonnent guère (14). Le gouvernement religieux de l'abbaye était beaucoup plus doux et plus libéral que celui des seigneurs laïques, et tandis que le seigneur séculier, retiré parfois dans son castel comme un oiseau de proie dans son aire, détroussait les passants et les riches marchands qui se hasardaient sur ses terres, le seigneur religieux, comme l'abbé d'Ainay, leur offrait asile et protection, et s'attirait ainsi de nombreux sujets en même temps que d'abondantes richesses.

Aussi quelques années plus tard, verrons-nous le pape Innocent IV, signaler les bienfaits des moines d'Ainay, et les prendre eux et leurs biens sous sa protection particulière (15).

Vers 1196, de grandes pluies amenèrent une inondation considérable de la Saône et de l'Azergues. Les plaines environnantes furent tellement envahies par les eaux que les hostilités cessèrent sur ce point entre les troupes de Philippe Auguste et de Richard Cœur de Lyon (16). Ce dernier, délivré de sa captivité d'Allemagne, était parvenu à mettre dans son parti les barons français. Il forma avec eux contre Philippe cette première ligue, qui fut marquée par le combat de Fréteval, 1194, où Philippe, vaincu, perdit son sceau et ses archives. En 1196 (1197), une seconde

(14) *Rev. du Lyon.*, oct. 1888, p. 290.

(15) *Grand Cart. d'Ainay*, t. II, chart. 6.

(16) Serrant. *Hist. d'Anse*, p. 178.